

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement: Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 1569

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur l'insuffisance notoire des effectifs de police en Seine-Saint-Denis et plus particulierement a Montreuil. La prevention, la dissuasion puis la repression supposent une meilleure presence policiere sur le terrain, une presence rassurante sur la voie publique et une meilleure utilisation des categories de policiers ; autant d'orientations concretes que semble deliberement ignorer le Gouvernement. En effet, malgre l'affectation recente de sept fonctionnaires de police supplementaires, constituant une premiere etape pour combler la disparite qui existe avec d'autres communes de meme importance, l'existence de treize ilotiers dans une ville de pres de 100 000 habitants reste insuffisante pour assurer la securite des personnes et des biens, ainsi que la surveillance aux entrees et sorties d'ecoles que sollicitent les parents et les enseignants. Des milliers de Montreuillois ont deja signe une carte-petition reclamant l'affectation de vingts policiers supplementaires pour garantir la securite des enfants aux portes des etablissements scolaires, et de vingt et un gardiens necessaires pour etendre et generaliser l'ilotage dans sept nouveaux quartiers. Il lui demande en consequence de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre pour doter la ville de Montreuil des moyens en effectifs correspondant a ses besoins reels et, au-dela, quelles mesures seront mises en oeuvre pour repondre efficacement aux preoccupations legitimes des habitants de Seine-Saint-Denis en matiere de securite publique.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-joint met en parallele l'evolution globale des effectifs en tenue de la proche banlieue parisienne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) depuis 1981 et sur la meme periode, uniquement celle de Seine-Saint-Denis. Ainsi, les 3 461 fonctionnaires en tenue dont dispose la Seine-Saint-Denis representent 34,36 p 100 des effectifs de la petite couronne, pour 33,9 p 100 de la population. Dans ce departement, l'augmentation des personnels montre une progression de 19,9 p 100 entre 1981 et 1988 alors que pour l'ensemble de la proche banlieue elle n'atteignait que 16,8 p 100. A ces chiffres, il convient d'ajouter 94 agents de surveillance de la police nationale, de meme que 113 policiers auxiliaires, qui assurent un travail de prevention et de protection sur la voie publique. En ce qui concerne la circonscription de Montreuil-sous-Bois, le corps urbain a ete renforce de sept policiers au cours du premier semestre 1988 et le sera de quatre autres au 1er octobre prochain. Cet effort sera poursuivi en fonction des moyens qui seront mis a la disposition de la police nationale.

Données clés

Auteur : M. Brard Jean-Pierre
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1569

Rubrique: Police

Ministère interrogé : intérieur

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE1569

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2351